



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
CE EXTRAORDINAIRE
SUR LE PRÊT DE MAIN D'ŒUVRE
ENTRE FAI ET GFT**

<http://cgt-ford.com> - Mercredi 9 décembre 2015



Ordre du jour :

Point 1. Réunion d'information en vue de la consultation du Comité d'Entreprise sur le projet de révision de l'accord cadre de prêt de personnel entre FAI et GFT, auquel sont annexés le projet de convention individuelle de prêt de personnel et le projet d'avenant au contrat de travail - avis.

Point 2. Réunion d'information en vue de la consultation du Comité d'Entreprise sur le projet de mise en œuvre de prêts de personnel entre FAI et GFT - avis.

La direction après avoir parlé de la pluie et du beau temps commence la réunion en expliquant que, suite à la décision du Tribunal, elle se voit obligée de respecter un peu mieux les règles que par le passé.

La direction prévoit encore des prêts de personnel pour 2016 avec une convention de 50 prêts mais elle dit qu'il n'y en aura que 9 en réalité. Dans ce cas, pourquoi ne pas rédiger une convention sur ces 9 prêt ? Elle explique que parmi les collègues prêtés, certains sont à la maintenance à GFT alors qu'ils seraient en production à FAI. Mais la CGT rappelle à la direction que c'est elle qui a voulu sortir ces collègues de la maintenance de FAI alors que l'usine a besoin de renforcer les effectifs en nombre et en compétence y compris en maintenance. La direction le dit elle-même lorsqu'elle explique qu'il faut arrêter l'activité Racks pour renforcer les effectifs sur les autres activités. Et si GFT n'a plus besoin de ces collègues, les directions de FAI comme celle de GFT n'auront aucun état d'âme à faire revenir ces collègues. Faut-il rappeler aussi que GFT refuse d'embaucher ces collègues de maintenance lorsqu'ils le demandent car il y aura besoin de moins de personnel dans ce service lorsque la production sera passée à la MX65.

La direction se retranche aussi derrière son RTO alors que celui-ci est complètement absurde et non applicable comme elle le démontre elle-même avec le nombre d'intérimaires recrutés actuellement à FAI.

En réalité, la direction demande à avoir carte blanche aux élus du CE sur le prêt de 50 collègues. Cela ne concerne pas les cas spécifiques de 1, 3 ou 9 collègues mais de 50 ! Et tous les métiers de l'usine sont concernés dans son projet de convention ! Comment la croire alors qu'accepter cela reviendrait aussi à légitimer l'abandon de l'engagement des 1000 emplois minimums actifs ? Sur ces 1000 emplois aussi elle nous demandait de la croire. La CGT a même proposé à la direction de réécrire son projet de convention qu'avec les 9 salariés volontairement prêtés actuellement. Elle refuse et maintient 50 prêts ! Pourquoi ?

La direction est toujours dans l'objectif de réduire le personnel à FAI. Cette convention de prêt de main d'œuvre est un nouveau signe négatif comme si rien de bon n'était à prévoir et qu'aucune activité ne verrait plus le jour à FAI. N'avons-nous pas pourtant entendu quelques promesses sur une nouvelle transmission ?

Il est primordial que Ford apporte une nouvelle activité d'ampleur pour l'avenir de FAI apportant du travail pour tous et aux postes où les compétences de chacun pourront s'exprimer. Il faut un rajeunissement des effectifs par des embauches y compris pour remplacer les nombreux départs en retraite. Tout le reste n'est que du baratin pour jouer la montre en manœuvrant.

Point 1 de l'ordre du jour : 8 votants : 4 favorables et 4 défavorables.

Point 2 de l'ordre du jour : 8 votants : 4 favorables et 4 défavorables.

Seuls les 4 élus CGT ont voté défavorable.

Pour maintenir les compétences à FAI, pour ne pas laisser à la direction la possibilité de réduire encore les effectifs à FAI mais surtout pour ne pas lâcher l'engagement des 1000 emplois actifs, la CGT a voté défavorable au prêt de main d'œuvre tel qu'il est présenté actuellement.